



Grand Prix de Valgarde

11, 12 et 13 Août 2017



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

1ère Série Dames : index inférieur à 10.4 - 1ère Série Messieurs : index inférieur à 7.4

Le champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 15 wild-cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR chez les messieurs et les 1500 premières du WWAGR chez les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

Article 2 - Forme de Jeu

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : jaunes - Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1^{er} et 2^{ème} tours : selon le fichier excel FFG. Départ du 3^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : 15 premières dames et ex-aequo et 78 premiers messieurs et ex-aequo.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement, pour les joueurs extérieurs, comprenant la journée d'entraînement du jeudi 10 août 2017 :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1921 et 1998) : **50€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 1999 ou après) : **40€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf **avant le jeudi 27 juillet 2017**, accompagnées du droit d'engagement (chèque à l'ordre de **Association Golf de Valgarde**) adressé à :

ASGV - Golf de Valgarde (GP 2017)

A l'attention de Guy POMET

Chemin de Rabasson - 83130 La Garde

Tél. : 04.94.14.01.05 / Email : accueil.golf2@sagem-lagarde.com

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

Trophée au vainqueur dames et messieurs.

2 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

- Arbitre - Directeur du Tournoi : Dominique JARDIN

- Arbitre : Christine DUTHEIL

- Président AS Golf de Valgarde : Guy POMET